

REGIONALE 2 FEMININE (R2SEF)

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER 2022/2023

PREAMBULE (Juin 2022)

- 1) Pour tous les points non repris dans les règlements sportifs particuliers et dans les règlements sportifs généraux de la LRGE, les règlements fédéraux s'appliquent à toutes les compétitions organisées par la Ligue Régionale Grand Est.
- 2) Le championnat « Régional 2 » est ouvert aux associations affiliées à la F.F.B.B. ayant réglé leurs amendes et cotisations départementales et/ou régionales dans les délais prévus. Pour la non-observation de ces obligations les sanctions pourront aller de l'exclusion du championnat en début ou milieu de saison jusqu'au déclassé de l'association sportive fautive à la dernière place du championnat, ce qui entraîne sa descente automatique en fin de saison.
- 3) Dans ses championnats, la Ligue Régionale Grand Est se réserve le droit de refuser l'inscription ou de disqualifier une association non en règle.

Article 1

La Ligue Grand Est de Basket Ball organise un championnat régional « Régional 2 Féminin » (R2SEF). Ce championnat est qualificatif pour le championnat Régional Pré Nationale Féminine (PNF).

Article 2 - Associations sportives qualifiées pour la saison 2022-2023

Participeront au championnat Ligue Grand Est « Régional 2 Féminin » les équipes maintenues en R2SEF à l'issue de la saison 2021-2022, les équipes reléguées du championnat régional PNF et les équipes accédant des championnats départementaux féminins (PRF) à l'issue de la saison 2021-2022 : Au total : 36 équipes. En cas de désistement, du refus d'engagement, etc., l'équipe ou les équipes seront remplacées par le rattrapage d'une équipe reléguable du championnat R2SEF de la saison 2021-2022. Le rattrapage se fera en prenant en compte le classement « ranking » FBI qui aura été établi à l'issue de cette saison.

Article 3 – Système de l'épreuve

Le championnat Régional 2 Féminin se jouera en 3 phases :

PHASE 1	<p>Les 36 associations sportives seront réunies en six (6) poules de 6 équipes. Deux groupes géographiques de 3 poules seront constitués :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le « Groupe Ouest » réunira des équipes Champenoises et Lorraines ; • Le « Groupe Est » réunira des équipes Alsaciennes et Lorraines. 					
	Groupe géographique « Ouest »			Groupe géographique « Est »		
	Poule « A »	Poule « B »	Poule « C »	Poule « D »	Poule « E »	Poule « F »
	<p>Si besoin, pour compléter un groupe, il pourra être fait appel à une équipe de l'autre groupe géographique. La composition des poules ne peut donner lieu à contestation.</p> <p><i>Les 36 équipes disputeront un championnat en rencontre aller-retour. Chaque équipe disputera 10 rencontres.</i></p>					

<p>PHASE 2</p>	<p>A l'issue de la première phase et en tenant compte du classement final des groupes et des poules de la phase 1 les équipes sont à nouveau réparties en six poules de six équipes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux poules Élite ; • Deux poules Excellence ; • Deux poules Honneur. <p>La répartition des équipes tiendra compte des groupes Ouest et Est constitués en première phase.</p> <p>Seules les rencontres opposant des équipes issues de poules différentes seront jouées. Les rencontres opposant des équipes issues d'une même poule et déjà jouées, en phase une, ne seront pas rejouées mais les résultats acquis en première phase seront comptabilisés pour le classement de la seconde phase.</p> <p>Chaque équipe disputera 8 rencontres.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composition des 6 poules : <table border="1" data-bbox="352 680 1449 1055"> <thead> <tr> <th colspan="3">Groupe géographique « Ouest »</th> <th colspan="3">Groupe géographique « Est »</th> </tr> <tr> <th>Elite</th> <th>Excellence</th> <th>Honneur</th> <th>Elite</th> <th>Excellence</th> <th>Honneur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Équipe 1 A</td> <td>Équipe 3 A</td> <td>Équipe 5 A</td> <td>Équipe 1 D</td> <td>Équipe 3 D</td> <td>Équipe 5 D</td> </tr> <tr> <td>Équipe 2 A</td> <td>Équipe 4 A</td> <td>Équipe 6 A</td> <td>Équipe 2 D</td> <td>Équipe 4 D</td> <td>Équipe 6 D</td> </tr> <tr> <td>Équipe 1 B</td> <td>Équipe 3 B</td> <td>Équipe 5 B</td> <td>Équipe 1 E</td> <td>Équipe 3 E</td> <td>Équipe 5 E</td> </tr> <tr> <td>Équipe 2 B</td> <td>Équipe 4 B</td> <td>Équipe 6 B</td> <td>Équipe 2 E</td> <td>Équipe 4 E</td> <td>Équipe 6 E</td> </tr> <tr> <td>Équipe 1 C</td> <td>Équipe 3 C</td> <td>Équipe 5 C</td> <td>Équipe 1 F</td> <td>Équipe 3 F</td> <td>Équipe 5 F</td> </tr> <tr> <td>Équipe 2 C</td> <td>Équipe 4 C</td> <td>Équipe 6 C</td> <td>Équipe 2 F</td> <td>Équipe 4 F</td> <td>Équipe 6 F</td> </tr> </tbody> </table>	Groupe géographique « Ouest »			Groupe géographique « Est »			Elite	Excellence	Honneur	Elite	Excellence	Honneur	Équipe 1 A	Équipe 3 A	Équipe 5 A	Équipe 1 D	Équipe 3 D	Équipe 5 D	Équipe 2 A	Équipe 4 A	Équipe 6 A	Équipe 2 D	Équipe 4 D	Équipe 6 D	Équipe 1 B	Équipe 3 B	Équipe 5 B	Équipe 1 E	Équipe 3 E	Équipe 5 E	Équipe 2 B	Équipe 4 B	Équipe 6 B	Équipe 2 E	Équipe 4 E	Équipe 6 E	Équipe 1 C	Équipe 3 C	Équipe 5 C	Équipe 1 F	Équipe 3 F	Équipe 5 F	Équipe 2 C	Équipe 4 C	Équipe 6 C	Équipe 2 F	Équipe 4 F	Équipe 6 F
Groupe géographique « Ouest »			Groupe géographique « Est »																																														
Elite	Excellence	Honneur	Elite	Excellence	Honneur																																												
Équipe 1 A	Équipe 3 A	Équipe 5 A	Équipe 1 D	Équipe 3 D	Équipe 5 D																																												
Équipe 2 A	Équipe 4 A	Équipe 6 A	Équipe 2 D	Équipe 4 D	Équipe 6 D																																												
Équipe 1 B	Équipe 3 B	Équipe 5 B	Équipe 1 E	Équipe 3 E	Équipe 5 E																																												
Équipe 2 B	Équipe 4 B	Équipe 6 B	Équipe 2 E	Équipe 4 E	Équipe 6 E																																												
Équipe 1 C	Équipe 3 C	Équipe 5 C	Équipe 1 F	Équipe 3 F	Équipe 5 F																																												
Équipe 2 C	Équipe 4 C	Équipe 6 C	Équipe 2 F	Équipe 4 F	Équipe 6 F																																												
<p>PHASE 3</p>	<p><u>PLAY-OFFS pour classer les équipes aux places de 1 à 8</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1/4 de finales en matchs A/R avec la rencontre aller chez l'équipe la moins bien classée au ranking FBI à l'issue de la deuxième phase. Pour ces rencontres les résultats à égalité sont admis. <p>En cas d'égalité au point-avergage à la fin de la rencontre retour, autant de prolongations de 5 minutes que nécessaires devront être jouées afin de départager les deux équipes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les rencontres des 1/4 de finales des play-offs opposeront : <table border="1" data-bbox="352 1422 1433 1541"> <tbody> <tr> <td>Équipe Excellence Est 1 VS Équipe Elite Ouest 1</td> <td>Équipe Elite Ouest 3 VS Équipe Elite Est 2</td> <td>Équipe Excellence Ouest 1 VS Équipe Elite Est 1</td> <td>Équipe Elite Est 3 VS Équipe Elite Ouest 2</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le classement qui sera pris en compte est le ranking FBI établi à la l'issue de la 2^{ème} phase.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les vainqueurs des 1/4 de finales, final four en match aller uniquement. 1/2 finale + finale en rencontre de classement pour les places 1, 2, 3 et 4. <p>La Championne Régionale est l'équipe vainqueur de la finale du Final Four pour les places de 1 à 4.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les perdants des 1/4 de finales, final four en match aller uniquement. 1/2 finale + finale en rencontre de classement pour les places 5, 6, 7 et 8. <p>Les Finals Fours seront organisés par l'équipe la mieux classée au ranking FBI des 4 équipes.</p> <p><u>PLAY-DOWNS pour classer les équipes aux places de 29 à 36</u></p>	Équipe Excellence Est 1 VS Équipe Elite Ouest 1	Équipe Elite Ouest 3 VS Équipe Elite Est 2	Équipe Excellence Ouest 1 VS Équipe Elite Est 1	Équipe Elite Est 3 VS Équipe Elite Ouest 2																																												
Équipe Excellence Est 1 VS Équipe Elite Ouest 1	Équipe Elite Ouest 3 VS Équipe Elite Est 2	Équipe Excellence Ouest 1 VS Équipe Elite Est 1	Équipe Elite Est 3 VS Équipe Elite Ouest 2																																														

	<ul style="list-style-type: none"> • 1/4 de finales en matchs A/R avec la rencontre aller chez l'équipe la moins bien classée au ranking FBI à l'issue de la deuxième phase. Pour ces rencontres les résultats à égalité sont admis. <p>En cas d'égalité au point-avergage à la fin de la rencontre retour, autant de prolongations de 5 minutes que nécessaires devront être jouées afin de départager les deux équipes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les rencontres des 1/4 de finales des play-downs opposeront : <table border="1" data-bbox="355 405 1453 506"> <tr> <td>Équipe Honneur Ouest 6 VS Équipe Excellence Est 6</td> <td>Équipe Honneur Est 5 VS Équipe Honneur Ouest 4</td> <td>Équipe Honneur Est 6 VS Équipe Excellence Ouest 6</td> <td>Équipe Honneur Ouest 5 VS Équipe Honneur Est 4</td> </tr> </table> <p>Le classement qui sera pris en compte est le ranking FBI établi à la l'issue de la 2^{ème} phase.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les vainqueurs des 1/4 de finales, final four en match aller uniquement. 1/2 finale + finale en rencontre de classement pour les places 29, 30, 31 et 32. • Pour les perdants des 1/4 de finales, final four en match aller uniquement. 1/2 finale + finale en rencontre de classement pour les places 33,34, 35 et 36. <p>Les Finals Fours seront organisés par l'équipe la mieux classée au ranking FBI des 4 équipes.</p>	Équipe Honneur Ouest 6 VS Équipe Excellence Est 6	Équipe Honneur Est 5 VS Équipe Honneur Ouest 4	Équipe Honneur Est 6 VS Équipe Excellence Ouest 6	Équipe Honneur Ouest 5 VS Équipe Honneur Est 4
Équipe Honneur Ouest 6 VS Équipe Excellence Est 6	Équipe Honneur Est 5 VS Équipe Honneur Ouest 4	Équipe Honneur Est 6 VS Équipe Excellence Ouest 6	Équipe Honneur Ouest 5 VS Équipe Honneur Est 4		
<p>Rencontres de Classement</p>	<p>A l'issue de la 3^{ème} phase il ne sera pas organisé de rencontre de classement. Un classement final sera établi à l'issue de la 3^{ème} phase du championnat. Celui-ci prendra en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le classement des play-offs pour les places de 1 à 8 ; • Le classement des play-downs pour les places de 29 à 36 ; • Le ranking FBI établi à l'issue de la seconde phase pour les places de 9 à 28. <p>En cas de désistement, de refus d'engagement, de descente nationale supplémentaire, etc., c'est ce classement final qui sera pris en compte pour tout éventuel rattrapage ou relégation complémentaire en championnat départemental.</p>				

Toutes les rencontres « aller » doivent avoir été jouées avant la fin des rencontres « aller », il en est de même pour les rencontres « retour » sauf exception et accord de la Commission Sportive Régionale Senior U20 5x5 (Covid, météo, etc., par exemple).

Article 4 – Accessions et relégations

<p>ACCESSIONS A LA PNF</p>	<p>Trois équipes accèderont au championnat régional Pré Nationale Féminine (PNF).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Les équipes classées aux places 1, 2 et 3 des play-offs accèderont à la Pré Nationale Féminine (PNF). 2) Dans l'éventualité où une Association sportive refuserait l'accession (ou ne pourrait pas y accéder), l'association sportive suivante dans l'ordre du classement des play-offs ou au ratio sera proposée. 3) Dans le cas où la saison n'irait pas à son terme, le classement sera effectué par la méthode du ratio.
-----------------------------------	---

RELEGATIONS	<p>Cinq équipes seront reléguées en championnat départemental (PRF)</p> <p>1) Le principe de base (sans descente de NF3) est la descente vers les championnats départementaux (PRF) des équipes classées aux places 32, 33, 34, 35 et 36 du classement final ou au ratio. La détermination des places de 29 à 36 est effectuée lors des rencontres de classement des Play-downs.</p> <p>2) Pour chaque descente(s) de NF3, il y a autant de descente(s) supplémentaire(s) vers les championnats départementaux (PRF) qu'il y a de descente(s) de NF3.</p> <p>3) Le classement final établi à l'issue des play-offs, des play-downs et des rencontres de classement sera pris en compte pour désigner l'équipe (ou les) reléguable en championnat départemental.</p> <p>4) Dans le cas où la saison n'irait pas à son terme, le classement sera effectué par la méthode du ratio.</p>
ACCESSION DEPARTEMENTALE	<p>Sept équipes issues des championnats Pré Régionaux (PRF) départementaux accèderont au championnat régional deux seniors féminins.</p> <p>Au total SEPT équipes issues des championnats Pré Régionaux départementaux, accèderont au championnat régional deux seniors féminins. Les sept championnats Pré Région, CD 08-51, CD 54, CD 57, CD 88, CD 67, CD 68 et CD 10-52 bénéficieront chacun d'une accession directe en championnat régional.</p> <p>En cas de refus d'accession ou d'impossibilité de présenter une équipe accédant il sera procédé pour le remplacement de cette équipe au rattrapage de l'une des équipes reléguables. Pour cela il sera fait appel au classement final de la compétition tel que défini à l'article 5.</p>

La Ligue Régionale du Grand Est se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes du championnat de R2SEF selon les modifications qui pourraient être apportées aux différents championnats fédéraux. Le principe de base reste fondé sur la différence entre le nombre de montées et le nombre de descentes.

Article 5 – Repêchages, désistements, remplacements, relégations complémentaires

CLASSEMENT FINAL	<p>A l'issue de la compétition, un classement final sera établi. Celui-ci prendra en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le classement des play-offs et play-downs ; • Les rencontres de classement ; • Le ranking FBI établi à l'issue de la seconde phase ;
RATIO	<p>Dans la situation où la saison n'irait pas à son terme, le classement qui sera pris en compte en cas de désistement, de refus d'engagement, de descente nationale supplémentaire, etc., sera celui effectué par la méthode du ratio.</p>
DESISTEMENT REFUS D'ENGAGEMENT RELEGATION, ETC.	<p>En cas de désistement, de refus d'engagement, de descente nationale supplémentaire, etc., c'est le classement final établi à l'issue de la compétition qui sera pris en compte pour tout éventuel rattrapage ou relégation complémentaire.</p>

Article 6 – Forfait

La phase une, le final four et la finale à quatre sont une même et unique compétition au sens de l'interprétation et de l'application de l'article 53 des RSG de la LRGEB.

L'équipe qui déclare forfait lors d'une rencontre du final four et/ou de la finale à quatre, sera classée à la dernière place du championnat **Régionale 2 seniors féminine** et sera reléguée en division inférieure.

Article 7 – Rencontre et règles de participation

HORAIRE OFFICIEL	Dimanche à 15h30																
LIMITES HORAIRES	Le samedi : Pas de rencontre avant 17h15 et après 20h30 ; Le dimanche : Pas de rencontre avant 10h00 et après 17h30 ; En semaine : Pas de rencontre avant 19h00 et après 20h30 ; Saisie obligatoire d'une dérogation pour jouer en semaine ou le dimanche à 10h00.																
TEMPS DE JEU	4 x 10min / Intervalle entre les quart-temps de 2min et mi-temps de 10min Prolongation de 5min																
BALLON	Taille 6																
FEUILLE	e-Marque V2 obligatoire																
SALLE	Obligatoirement classée par la FFBB Ligne à 3 points à 6,75 m (ligne pleine)																
LICENCE AUTORISEE	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de licence</th> <th>0C, BL, VT</th> <th>1C 1CAST</th> <th>2C 2CAST</th> <th>OCT</th> <th>0CAST</th> <th>0CASTCTC</th> <th>JH / OH</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nbre maximum</td> <td>10</td> <td>3*</td> <td>3*</td> <td>3*</td> <td>3*</td> <td>5</td> <td>4 JH ou 3 JH + 1 OH ou 2 JH + 2 OH</td> </tr> </tbody> </table> <p>*Les licences 1C, 2C, OCT et 0CAST (hors CTC) ne sont pas cumulatives mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra, en tout état de cause dépasser le nombre de trois.</p> <p>Les sportifs sous convention de formation passée avec un centre de formation peuvent évoluer à ce niveau de compétition sans restriction de la part des Ligues Régionales, dès lors qu'ils ne font pas partie de joueurs brûlés au sein d'une équipe de niveau supérieur.</p>	Type de licence	0C, BL, VT	1C 1CAST	2C 2CAST	OCT	0CAST	0CASTCTC	JH / OH	Nbre maximum	10	3*	3*	3*	3*	5	4 JH ou 3 JH + 1 OH ou 2 JH + 2 OH
Type de licence	0C, BL, VT	1C 1CAST	2C 2CAST	OCT	0CAST	0CASTCTC	JH / OH										
Nbre maximum	10	3*	3*	3*	3*	5	4 JH ou 3 JH + 1 OH ou 2 JH + 2 OH										
NOMBRE DE JOEUSES AUTORISEES	Domicile : 10 maximum Extérieur : 10 maximum																
BRULAGE	Si une équipe évolue au niveau supérieur, il faut communiquer avant la première journée de championnat une liste de 5 joueuses brûlées qui évolueront uniquement au niveau supérieur et qui ne pourront pas participer aux rencontres de l'équipe inférieure (articles 29 à 32 des Règlements Sportifs Généraux de la LRGEB).																

INTER-EQUIPE CTC	Les équipes de Coopération Territoriale de Club « CTC » devront se conformer et respecter les règles de participation spécifique mises en place pour ce type d'équipe, licence AST, joueurs du club porteur, joueurs brulés, personnalisation des équipes, etc.
------------------	---

Article 8 – Obligations sportives

STATUT DE L'ENTRAINEUR	Se conformer au respect du Statut de l'entraîneur de la Ligue Régionale Grand Est de Basketball pour la saison en cours
OBLIGATIONS SPORTIVES	1 équipe de jeunes féminines de catégories différentes (U20 ou U18 ou U17 ou U15 ou U13) en championnat national, régional ou départemental ; OU 1 École Française de Mini-Basket labélisée dont le renouvellement de label couvre la saison en cours. <i>Les obligations sportives s'appliquent uniquement pour l'équipe première de la catégorie</i>
PACTE TOUS ENGAGES	Voir statut de l'arbitre

Article 9 : Adaptation réglementaire, le ratio

Si le championnat ne va pas à son terme, le classement sera établi selon les règles du ratio ci-dessous :

1) Définition du ratio

Les règles de calcul du ratio sont un indice de performance issu du rapport entre le nombre de points marqués et le nombre de rencontres comptabilisées en fonction du nombre de rencontres théoriques selon la formule suivante :

Nombre de points	X	Nombre de rencontres théoriques (b)
Nombre de rencontres comptabilisées (a)		

(a) Le nombre de rencontres comptabilisées correspond au nombre de rencontres comptabilisées au classement (jouée, forfait, pénalité, ...).

(b) Le nombre de rencontres théoriques correspond au nombre de rencontres de la phase 1 (ex : 14 si poule de 8 équipes avec matchs Aller/Retour).

A l'issue du calcul du ratio, il n'est pas établi d'arrondi au résultat obtenu. Toutefois, l'affichage retenu est limité à deux décimales maximum (ex : pour 48,5624 l'affichage sera 48,56).

2) Classement

Le classement, pour la saison 2021/2022 d'une division pourra être arrêté dès lors qu'au minimum 50 % des rencontres de la phase 1 sont comptabilisées.

S'il y a moins de 50% de rencontres jouées, une décision administrative fédérale ou régionale sera appliquée.

Article 10 : ACCEPTATION / IMPRÉVUS

L'engagement en Championnat Grand Est de Régionale 2 Féminine (R2SEF) vaut acceptation du présent règlement particulier.

Tous les cas non prévus au présent règlement seront du ressort du Bureau de la Ligue Grand Est de Basketball sur proposition de la Commission Sportive Régionale.